

## Les polices copropriété, pno et locataire : leur gestion

### DURÉE :

- 1 Jour – 7h.

### PRÉ-REQUIS :

- Aucun

### OBJECTIFS :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance en copropriété : de la souscription des polices à la gestion des sinistres.
- Être capable de justifier les honoraires de suivi de dossier de sinistre prévus au contrat de syndic-type

### PUBLIC :

- Gestionnaires locatifs et de copropriété

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Ackware  
Centre de formation  
Informatique - Développement Personnel - Santé



**ACKWARE** VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS  
PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE  
POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION

**ACKWARE** - Tél : 03.26.82.19.91 - Fax : 03.26.82.19.70  
Email : [formation@ackware.fr](mailto:formation@ackware.fr) - Web : [www.ackware.fr](http://www.ackware.fr)  
ACKWARE - 39 avenue Hoche - Bâtiment B 2nd Etage - 51100 REIMS

RETROUVEZ-NOUS  
SUR VOTRE MOBILE EN  
FLASHANT CE CODE !



# Les polices copropriété, pno et locataire : leur gestion

### I – PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX CONTRATS ET MISES EN GARDE

- Généralités. Formalités et vérifications préalables à la souscription des polices
- La déclaration du risque
- La nécessaire transmission de l'intégralité du contrat avant sa souscription
- Les principales garanties pouvant être accordées
- Principaux contrats d'un lot de copropriété et points importants devant être vérifiés
- L'assurance de la copropriété.
- L'assurance du propriétaire non occupant
- L'assurance du propriétaire occupant
- L'assurance du locataire

### II – LA GESTION D'UN SINISTRE

- Les conventions interprofessionnelles et la garantie dégât des eaux
- Cumul d'assurances : l'existence de conventions interprofessionnelles
- La garantie dégât des eaux. La convention CIDRE et la convention CIDE-COP – Précisions et mise en garde
- La gestion d'un sinistre à travers l'exemple d'un sinistre incendie
- Généralités
- Mesures consécutives à la survenance